

BILLET ÉMIS PAR LA BANQUE DE FRANCE

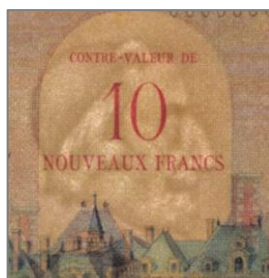
1800 - 2001

1 000 francs – 10 nouveaux francs BDF type 1953 « Richelieu » BDF195304

Recto



Filigrane
vu côté recto
et par
transparence
face à la
lumière



Verso



1 000 francs – 10 nouveaux francs BDF type 1953 « Richelieu » BDF195304

1 ^{ère} autorisation de création de séries	Mise en circulation	Début du retrait	Privation du cours légal
6 février 1959	15 juillet 1959	4 janvier 1960	1 ^{er} avril 1968

Origine, caractéristiques et éléments nouveaux de sécurité	Cette coupure résulte de l'ajout, sur le 1 000 francs type 1953 « Richelieu », d'une mention indiquant une nouvelle valeur exprimée en « nouveaux francs ». Elle fut mise en circulation six mois avant le changement effectif de monnaie afin, d'une part, d'habituer la population aux nouveaux chiffres (division par 100), et d'autre part, de maintenir le cours légal du billet dès la mise en place officielle du « nouveau franc » (1 ^{er} janvier 1960). Cette surcharge rouge facilita ainsi la transition sur les plans psychologiques et comptables.
--	---

Papier	format en mm	80 x 150	force en g/m ²	60	nature	chiffons
--------	--------------	----------	---------------------------	----	--------	----------

Procédés d'impression	recto	Typographie en quatre couleurs (jaune, rouge, bleu clair et bleu foncé) pour la vignette, et en noir pour les signatures et les indices ; taille-douce noire pour rehausser les traits majeurs de la vignette ; enduit protecteur.
	verso	Typographie en quatre couleurs (jaune, rouge, bleu clair et bleu foncé) ; enduit protecteur.

Illustrations	recto	Portrait de Richelieu inspiré d'une étude de Philippe de Champaigne ayant servi à peindre le portrait en pied conservé au Musée du Louvre ; à gauche la façade du Palais-Royal ou « Palais Cardinal ». Surcharge en rouge sur le filigrane.
	verso	Portrait à l'identique du recto ; à droite, porte de la ville de Richelieu dans l'Indre-et-Loire.
	filigrane	Effigie de Richelieu de profil.
Indices	Numéro (sur le billet ci-dessus : 77440), série (N.332), numéro de contrôle (0828777440) et date de création (U.7-3-1957.U.)	
Signataires	Secrétaire général, contrôleur général, caissier général	

Conception	Banque de France
Vignettes	Recto, verso et filigrane par Clément Serveau
Gravure	Couleurs du recto gravées par André Marliat et Jules Piel pour la taille-douce, couleurs du verso par Robert Armanelli, filigrane par Michel Valentini, filigraniste de la Banque de France.
Papeterie	Banque de France
Impression	Banque de France et Draeger pour la surcharge rouge

Précisions	<p>Une combinaison de signataires</p> <p>a) Pol Gargam – Gaston Goüin D'Ambrières – Paul Favre-Gilly</p>
	<p>Montant total autorisé en création (6 février 1959 – 2 avril 1959)</p> <p>35 milliards de francs ou 350 millions de nouveaux francs, soit 35 millions de billets (14 alphabets de 2,5 millions de billets).</p> <p>Nota :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un alphabet = 25 séries de 100 000 billets identifiées chacune par une lettre (sauf la lettre « i ») ; - les dix premiers alphabets (325 à 334) ont été prélevés sur ceux que le Conseil général avait déjà autorisés pour le 1 000 francs type 1953 « Richelieu » puis surchargés en rouge ; ce en application d'une décision du 6 février 1959 ; - les quatre autres (337 à 340) ont été autorisés le 2 avril 1959 pour impression directement avec la surcharge mais n'ont été imprimés.